



Tract mobilisation CGT Educ'Action 22 mars

vendredi 9 mars 2018, par [matthias](#)



MACRON et les SERVICES PUBLICS : SILENCE, ON CASSE !

Le gouvernement entreprend une politique de démolition des Services publics, au détriment de ses agents et des usager·ères, plus particulièrement celles et ceux issu·es des classes populaires.

Dans l'Education, les ministres Blanquer et Vidal n'ont qu'un objectif : concurrence des établissements, des personnels et des disciplines, mais aussi des élèves en assumant un tri social systématisé à l'issue du collège et à l'entrée de l'université. Nous ne pouvons pas laisser faire. Alors que la crise capitaliste sert de prétexte au patronat pour appauvrir toujours plus les salarié·es, c'est bien un Service public renforcé et une École au service de l'émancipation qu'il nous faut conquérir.

Services publics en danger

Le gouvernement a franchi un nouveau cap le 1er février dernier. En préconisant un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, le recours accru au non-titulariat et à la précarité, l'extension du salaire « au mérite » et donc de la rémunération accessoire et discriminante, la diminution des instances de représentation du personnel, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livrent Edouard Philippe et Gérard Darmanin. En plus de la promesse de Macron de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, le gouvernement veut, dès 2019, supprimer les CHSCT, identifier les métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle...

Contrairement aux annonces de Macron, l'École ne sera pas épargnée. Les moyens en collège sont en baisses par rapport aux nombre d'élèves, des écoles et collèges ruraux ferment, le nombre de postes offerts aux concours est en baisse, de 20% dans le second et de 10% dans le 1er degré, en 2018...

Des salaires en baisse

La CGT n'a pas signé en 2015 le protocole d'accord PPCR largement insuffisant et dont, en outre, le financement n'était pas garanti.

De fait, les chiffres nous donnent aujourd'hui raison. Ni l'augmentation de la valeur du point d'indice de 1,2%, ni les revalorisations indiciaires sur 2016 et 2017, pas plus que la pseudo refonte des carrières, n'ont répondu aux revendications salariales : depuis le 1er juillet 2010, la perte cumulée de pouvoir d'achat du point d'indice par rapport à l'inflation s'élève à près de 6%.. Le gouvernement aggrave cet état de fait.

Les personnels ont ainsi pu découvrir une baisse nette de salaire en janvier, contrairement aux promesses du candidat Macron d'augmenter le pouvoir d'achat de l'ensemble des salarié·es.

Et le pire est à venir. Les maigres augmentations du PPCR sont repoussées d'un an. Parallèlement, le gouvernement a restauré le jour de carence pour les fonctionnaires et l'indemnité censée compenser la hausse de la CSG ne sera plus revalorisée à partir de 2019, induisant une nouvelle baisse du salaire net. Surtout, le gouvernement répond aux exigences légitimes de hausse des salaires par la volonté de développer la part individuelle de la rémunération et d'introduire le soi-disant mérite.

C'est déjà le cas avec des dispositifs comme le RIFSEEP et la mise en œuvre de la classe exceptionnelle. En bref, n'augmenter que quelques un·es au détriment de la majorité.

L'École selon Blanquer : systématisation du tri social

Si l'École demeure statistiquement une machine à reproduire les inégalités sociales, le baccalauréat (1er grade universitaire) permettait à chaque bachelier·ère de poursuivre ses études et de choisir au moins la licence de son choix.

Construire son avenir, sa culture et ses savoirs, c'en était trop pour ce gouvernement qui impose la sélection à l'entrée de l'université, en prétextant que le tirage au sort (faute de places dans certaines filières) n'est pas égalitaire.

La vraie inégalité est de ne pas ouvrir le nombre de places nécessaires pour permettre la satisfaction des vœux (en L comme en IUT et STS) ni de donner les moyens à une réelle remédiation des étudiant·es en difficultés. L'inégalité est simplement d'écartier certain·es des études supérieures. C'est aussi le fondement de la réforme du bac du ministre Blanquer.

La sélection, comment ?

Au lycée, loin de mettre fin aux séries comme annoncé, il s'agit de spécialiser encore plus les élèves et de

répondre, avec les 2 spécialités, aux attendus exigés par les universités. La réforme organise donc une orientation précoce, dès la seconde, avec un choix de spécialités vers les cursus post-bac. Le ministre accentue les déterminismes sociaux, déjà à l'œuvre dans le choix des séries, entre les élèves des milieux favorisés, qui sauront choisir les bonnes spécialités en fonction des « attendus » de Parcoursup et les autres.

De leur côté, les élèves de la voie technologique, maintenue peu ou prou sous sa forme actuelle, vont se voir boucher en grande partie l'accès à d'autres filières que les IUT.

Et pour achever l'œuvre de tri social du ministre, la réforme annoncée de l'enseignement professionnel va remettre en cause les diplômes professionnels en les parcellisant

Pour des services publics renforcés sur tout le territoire, Pour une hausse des salaires des personnels, Pour l'emploi public et de meilleures conditions de travail, Pour une École qui émancipe et ne trie pas, Toutes et tous en grève le 22 mars